

CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

vg P.V. PETI 21

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 31 mai 2016

Ordre du jour :

- 1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 29 avril et 13 mai 2016
- 2. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique

Demande de pétition publique 656 - Radar fixe net fir jiddereen?

Demande de pétition publique 657 - Pour le maintien du pont bleu et le partage intelligent des moyens de transport entre le pont Adolphe et le pont bleu.

Demande de pétition publique 658 - Pour la suppression des pièces de 1 et 2 cents au 1er janvier 2017 au Luxembourg, et la demande de leur suppression au niveau européen

Demande de pétition publique 659 - Demande d'élaboration et de promulgation d'un Règlement Grand-Ducal (ou Règlement Ministériel) en urgence pour déterminer et préciser les conditions d'exercice légal des opérateurs organisant des jeux-concours par le biais de bornes internet ou de matériel interactif mis à disposition des établissements publics et privés luxembourgeois

Demande de pétition publique 660 - Application rétroactive avec effet au 1er octobre 2015 des dispositions relatives aux traitements et conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux, ceci par analogie aux fonctionnaires d'état

Demande de pétition publique 661 - Enlever la taxe sur les boissons dites "alcopops" au Luxembourg

Demande de pétition publique 662 - Suppression des droits de succession et de mutation par décès à verser par les époux sans enfants ni descendants communs

Demande de pétition publique 664 - Que les pétitions publiques sur ce site soient aussi consultables en luxembourgeois, en anglais et en allemand

Demande de pétition publique 665 - Pour une baisse de la TVA sur les protections hygiéniques féminines

Demande de pétition publique 666 - D'Spaghettimonsterkierch zu Lëtzebuerg offiziell unerkennen! Reconnaître officiellement l'Église pastafarienne au Grand-Duché de Luxembourg!

Demande de pétition publique 667 - Pétition pour pouvoir déduire les frais d'une déclaration d'impôt privée. Fir d'Ofsetzen vun de Fraisen fir eng privat Steiererklärung. Für die Absetzbarkeit der Unkosten einer privaten Steuererklärung. For the deduction of expenses for a private tax return

Demande de pétition publique 668 - Lëtzebuerger Produkter an der öffentlecher Restauratioun! (Crèchen, Schoulen, Maisons Relais, Kliniken, Altersheemer, asw.) Priorité pour les produits luxembourgeois dans la restauration collective!

3. Examen d'une pétition ordinaire

Pétition 663 - Pour faire cesser le harcèlement moral dans le cadre professionnel

- 4. Suivi des pétitions en cours d'instruction
- 5. Divers

*

<u>Présents</u>:

Mme Diane Adehm remplaçant M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, M. André Bauler remplaçant M. Lex Delles, M. Gilles Baum remplaçant M. Gusty Graas, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

Excusés: M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 29 avril et 13 mai 2016

Les projets de procès-verbal sous rubrique ne suscitent pas d'observation et sont adoptés à l'unanimité.

2. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique

Demande de pétition publique 656 - Radar fixe net fir jiddereen?

La Commission constate qu'une majeure partie du texte de la pétition est rédigée sous forme de questions. Il sera demandé au pétitionnaire de formuler clairement, dans le délai d'un mois, l'objet de sa pétition sans recours excessif à la forme interrogative.

<u>Demande de pétition publique 657 - Pour le maintien du pont bleu et le partage intelligent des moyens de transport entre le pont Adolphe et le pont bleu.</u>

La Commission émet un avis positif au sujet de la demande de pétition publique 657.

<u>Demande de pétition publique 658 - Pour la suppression des pièces de 1 et 2 cents au 1er janvier 2017 au Luxembourg, et la demande de leur suppression au niveau européen</u>

Au vu de l'article 155bis (3) du Règlement de la Chambre selon lequel une pétition publique introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction, et en présence de la pétition publique 577 - Suppression des pièces de 1 et 2 centimes d'euro, déposée le 30 octobre 2015, la Commission émet un avis négatif au sujet de la pétition 658. Il sera loisible au pétitionnaire de réintroduire sa pétition à partir du 31 octobre 2016.

Demande de pétition publique 659 - Demande d'élaboration et de promulgation d'un Règlement Grand-Ducal (ou Règlement Ministériel) en urgence pour déterminer et préciser les conditions d'exercice légal des opérateurs organisant des jeux-concours par le biais de bornes internet ou de matériel interactif mis à disposition des établissements publics et privés luxembourgeois

La Commission émet un avis positif au sujet de la demande de pétition publique 659.

<u>Demande de pétition publique 660 - Application rétroactive avec effet au 1er octobre 2015 des dispositions relatives aux traitements et conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux, ceci par analogie aux fonctionnaires d'état</u>

Après avoir constaté qu'il y a lieu de mettre une majuscule au terme « état », la Commission émet un avis positif au sujet de la pétition publique 660.

<u>Demande de pétition publique 661 - Enlever la taxe sur les boissons dites</u> "alcopops" au Luxembourg

<u>Demande de pétition publique 662 - Suppression des droits de succession et de mutation par décès à verser par les époux sans enfants ni descendants communs</u>

<u>Demande de pétition publique 664 - Que les pétitions publiques sur ce site</u> soient aussi consultables en luxembourgeois, en anglais et en allemand

La Commission émet un avis positif au sujet des demandes de pétition publique 661, 662 et 664.

Demande de pétition publique 665 - Pour une baisse de la TVA sur les

protections hygiéniques féminines

La Commission prend connaissance du nouvel intitulé proposé par la pétitionnaire et émet un avis positif au sujet de la demande de pétition publique 665.

<u>Demande de pétition publique 666 - D'Spaghettimonsterkierch zu Lëtzebuerg offiziell unerkennen! Reconnaître officiellement l'Église pastafarienne au Grand-Duché de Luxembourg!</u>

M. le Président retrace brièvement l'histoire du mouvement de l'Eglise pastafarienne et constate que la pétition, qui n'est pas sans provoquer de réaction parmi le public, remplit tous les critères de recevabilité.

Les membres de la Commission se prononcent unanimement en faveur de la recevabilité de la demande de pétition publique 666.

Demande de pétition publique 667 - Pétition pour pouvoir déduire les frais d'une déclaration d'impôt privée. Fir d'Ofsetzen vun de Fraisen fir eng privat Steiererklärung. Für die Absetzbarkeit der Unkosten einer privaten Steuererklärung. For the deduction of expenses for a private tax return

<u>Demande de pétition publique 668 - Lëtzebuerger Produkter an der öffentlecher Restauratioun! (Crèchen, Schoulen, Maisons Relais, Kliniken, Altersheemer, asw.) Priorité pour les produits luxembourgeois dans la restauration collective!</u>

La Commission émet un avis positif au sujet des demandes de pétition publique 667 et 668.

3. Examen d'une pétition ordinaire

<u>Pétition 663 - Pour faire cesser le harcèlement moral dans le cadre professionnel</u>

M. le Président renvoie aux pétitions 491 et 512 contre le harcèlement moral (mobbing) auxquelles M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a fourni une réponse commune par courrier du 14 octobre 2015.

La Commission décide de transmettre au pétitionnaire la prise de position gouvernementale. Dans la mesure où cette prise de position lui aura donné satisfaction et sans réaction de sa part dans le délai de deux mois, l'instruction de la pétition 663 sera à considérer comme étant close.

4. Suivi des pétitions en cours d'instruction

Pétition 591 - Pas de pub les jours fériés officiels

Le pétitionnaire n'ayant réservé aucune suite à la demande de poursuivre l'instruction de sa pétition reclassée en pétition ordinaire, la Commission décide d'en clôturer l'instruction.

<u>Demande de pétition publique 630 - Réduire le montant des avertissements taxés pour des infractions de dépassement de vitesse légères, et augmenter le montant pour les infractions plus sévères</u>

<u>Demande de pétition publique 638 - Obligation financière parentale</u>

<u>Demande de pétition publique 644 - Pour une augmentation du salaire des femmes de charge</u>

La Commission constate que les demandes de reformulation de texte sont restées sans réaction de la part des pétitionnaires et émet un avis négatif au sujet de la recevabilité de ces trois demandes.

Pour ce qui est plus particulièrement des pétitions 638 et 644, leur texte laisse entrevoir qu'un appui substantiel de la part du secrétariat permettrait aux pétitionnaires de formuler leurs requêtes avec plus d'aisance. Il est à se demander si un tel service aux pétitionnaires constituerait une piste parmi les efforts entrepris par la Chambre en vue d'optimiser le système des pétitions publiques.

Pétition publique 612 - Création d'un système de Chèque emploi service

La pétition publique n'ayant pas atteint le seuil de 4.500 signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public, son auteur en demande le reclassement en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Ministre compétent.

5. <u>Divers</u>

Monsieur le Président présente le calendrier de la Commission :

Le 20 juin 2016, à 15.30 heures, aura lieu le débat public au sujet de la pétition publique 605 – Stopp de Verkaf vu Pelz zu Lëtzebuerg.

Le 21 juin 2016, à 09.00 heures, aura lieu le débat public au sujet de la pétition publique 621 - Gerichtliche Schritte zwecks Abschalten und Stilllegen des Atomkraftwerks Cattenom.

La suite de l'analyse du rapport d'activité de l'Ombudsman 2015 figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Luxembourg, le 2 juin 2016

Le Secrétaire-administrateur, Vera Haas-Gelejinsky Le Président, Marco Schank